

## Conseil Communal du 24 Février

Retour en présentiel dans le comble des écuries rénovées.

**1. Nouveau Conseiller.**

Jean-François Baudoux du groupe MR a présenté sa démission. Il est remplacé par Natacha Defraene. Bon mandat à la nouvelle conseillère.

**2. Avance de trésorerie au centre d'Initiation à l'Environnement (CIE).**

Le CIE en difficulté de trésorerie a demandé la prolongation pour le remboursement de 60.000€ accordé en 2016.

Compte tenu du licenciement collectif des animateurs du CIE, nous demandons quel est le futur du CIE et la position de la commune sur cet outil de vulgarisation de la nature pour la jeunesse.

**3. Restauration de la toiture du couloir vitré à droite de la Porte des Esclaves.**

Un marché public pour la restauration de la toiture de la galerie vitrée et de la logette à droite de la porte des Esclaves est proposé. Le marché comprendra également la création d'un bloc sanitaire au bout du couloir.

Le projet est estimé à 233.000 euros.

Le bloc sanitaire sera bien utile pour les utilisateurs de la salle Pol'Art.

Une fois la logette à droite de la porte des esclaves remise en état, ceci permettra une présence de l'Office du Tourisme à l'entrée du Parc.

**4. Kermesse de Pâques**

Il est proposé de dorénavant mettre les forains de la kermesse de Pâques à la place du Vieux-Marché, ce qui permet d'alterner avec la Grand-Place

**5. Rénovation du Hall sportif de Petit-Enghien.**

La ville profite d'un appel à projet de la Région pour rénovation énergétique des infrastructures sportives. Le projet est estimé à 616.000€ dont 70% seraient subsidiés. Nous proposons de transférer cet immeuble dans le patrimoine de Nautisport et ainsi bénéficier de la récupération de la TVA : gain pour la ville 21% (soit +-40.000€)

les travaux incluent :

- Isolation des murs et de la toiture ;
- Remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures ;
- Remplacement et amélioration du système de chauffage ;
- Installation d'un système de ventilation double flux ;
- Mise en place d'une installation de panneaux photovoltaïques ;
- Mise en place d'une détection incendie, CO et CO2

Une cure de rajeunissement pour ce hall bien utile !

Ce projet est toutefois conditionnel. La ville n'a droit qu'à un projet subsidiable et on privilégiera le projet de rénovation énergétique de Nautisport, bien plus nécessaire.

Dans ce cas, la rénovation du hall de Petit-Enghien se fera sur fonds propres et par étape.

## 6. Réduction temporaire de 50% pour l'utilisation de la salle Pol'Art

En attendant la mise en place des toilettes, le coût pour la location de la salle Pôl'Arts sera pour les associations enghiennoises en week-end de : 75€ (ou 60€ si l'association réserve les lieux au minimum 5 fois par an) et en semaine : 37,50€ (ou 30€ si réservé minimum 5 fois par an.)

## 7. Tarifs Jonathas

Les tarifs sont harmonisés avec les tarifs Pol'Art.

Nous demandons de donner ici aussi une réduction complémentaire de 20% si réservé 5 fois ou plus. Ce qui est accepté.

Dans l'exposé, nous nous étonnons de lire que le Centre Culturel reste à Jonathas, alors qu'il était entendu qu'à la fin des travaux de restaurations des écuries, le Centre Culturel rejoindrait l'Office du Tourisme et le service Evénements pour favoriser la synergies entre ces secteurs culturels. Cette intention est confirmée et sera mise en place à la fin de la restauration mentionnée au point 3.

## 8. Plan d'entreprise 2022 Nautisport

le Plan d'entreprise nous est présenté. Il comprend

- le développement du Padel
- une rénovation énergétique
- une optimisation des espaces permettant la mise en place d'un mini-pôle santé, un studio d'indoor cycling et une salle de danse/cours collectifs.

Nous exprimons de nombreuses réserves.

Remarque de forme :

- les chiffres varient dans le même document : les chiffres du budget pour 2022 ne correspondent pas aux chiffres du plan à 5 ans. Ainsi, la piscine pour 2022 coûterait €492.000 d'un côté contre 370.000 de l'autre, le fitness : perte de 90.000 contre 13.000 euros de l'autre etc.
- le Plan d'entreprise indique avoir été approuvé au CA du 2 février, or il ne figure même pas à l'agenda et le PV n'en fait pas état.
- On prévoit 22.000 euros de recettes en événements avec 0€ frais... (idem en 2023 et suivantes), normal ?

Remarque de fond :

- Il est inquiétant de voir que le trou continue de se creuser. Les perspectives restent mauvaises avec 144.000€ de perte anticipée pour 2021 et un budget 2022 en perte de 84.000€.  
On arrivera à 2 millions de perte cumulée. Il plus que temps pour la ville de refinancer l'outil. Il faudra bien payer un jour...
- On a renégocié les remboursements d'emprunt en optant pour un remboursement croissant dans le temps. Ainsi en 2022 on remboursera 135.000 euros et 2040, 270.000 euros. On reporte les problèmes dans le futur.
- Le fitness était historiquement positif, on le prévoit en perte de 90.000 euros en 2022... Augmenter le subside communal nous paraît indispensable.

## 9. Nautisport : Comptes 2020.

Nous recevons ces comptes de 2020 en 2022 !

Les comptes sont présentés avec 90.000 euros. La perte effective est de l'ordre de 250.000 euros. Une recette exceptionnelle de 160.000 euros, résultat de la vente de part à des privés pour la gestion du club house, réduisent la perte.

La société qui fait la révision des comptes ne se prononce pas sur les comptes, le réviseur

s'abstient. Par ailleurs, Mme Pary-Mille réviseur désignée par le conseil communal émet de sérieuses réserves sur les comptes.

Nous ne pouvons que nous abstenir à notre tour.

#### **10. Projet Clarisses.**

Le Bourgmestre annonce que le projet de construction d'une maison de repos et d'une résidence service, entraînant la destruction du couvent des Clarisses, est refusé. Le fonctionnaire délégué a décidé de ne pas décider, cela équivaut donc à un refus tacite. Ce projet imaginé par un promoteur au couvent des sœurs Clarisses avait reçu un avis défavorable du collège communal et de nombreuses lettres de réclamations de citoyens. . Le Cercle royal archéologique d'Enghien avait organisé une pétition contre ce projet.

#### **11. Amiante.**

Nous nous inquiétons auprès du Collège après avoir lu dans la presse que de l'amiante se trouvaient dans 30% des canalisations d'eau à Enghien. Le bourgmestre nous rassure. La concentration d'amiante se situe près des bouches d'incendie. Ceci n'affecterait pas l'eau du robinet qui reste propre à la consommation